



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1215S07630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Dispensé de timbrage

PIC Val d'Oise



Déposé le lundi 16 janvier 2011

Mettre l'école sur son 31

Nicolas Sarkozy n'a pas attendu l'avis des agences de notation pour dégrader le service public d'éducation. Depuis 2007, le bilan est lourd. Les conditions de travail, d'accueil et d'apprentissage n'ont fait que se détériorer. Les élèves et les enseignants du Val d'Oise n'ont pas été épargnés.

En effet, alors que notre département a accueilli sur les 5 dernières années plus de 5500 élèves supplémentaires dans les écoles, 93,5 emplois d'enseignants ont été supprimés. En septembre prochain, 1408 élèves de plus sont attendus et pourtant 28 postes seront de nouveau supprimés. L'éducation prioritaire a été amputée de plus de 40% des postes ZEP/REP. Les RASED ont été décimés. Le remplacement se raréfie. La formation initiale comme la formation continue se réduisent à peau de chagrin...

Les différentes réformes ont isolé les collègues et dynamité les équipes d'école. La qualité des apprentissages est mise à mal et ne repose plus maintenant que sur la volonté des enseignants et leur engagement pour la réussite des élèves...

Quant au pouvoir d'achat, promesse de campagne de 2007, il n'a fait que baisser. Fait unique, avec le gel du point d'indice et la hausse des cotisations retraite, la grille de salaire des enseignants est pour la 2ème année consé-

cutive à la baisse. Et ce n'est pas la pseudo revalorisation des débuts de carrière, recrutés une année plus tard, qui rattrapera la perte de l'ancienne année de PE2 rémunérée. L'instauration d'une journée de carence, la hausse des cotisations des mutuelles, de la TVA vont encore impacter le budget des enseignants.

L'heure n'est pas à l'attente d'un hypothétique « changement » mais bien à la mobilisation. Mobilisation pour refuser cette politique, résister, se faire entendre, peser dans le débat et imposer d'autres choix.

Le SNUipp-FSU lance un appel national à 101 grèves et manifestations pour l'avenir de l'école, au moment des annonces locales de suppressions de postes, qui se dérouleront tout au long du premier trimestre.

Alors, **TOUS et TOUTES en grève et en manifestation à Paris le 31 janvier 2012**, à l'appel des sections départementales 75, 78, 91, 92, 93, 94 et 95 du SNUipp-FSU en Ile-de-France et dans le cadre de l'appel national du SNUipp-FSU aux mobilisations.

POUR S'OPPOSER aux suppressions de postes, à la dégradation de nos conditions de travail et aux réformes qui visent à dénaturer radicalement le service public d'éducation et nos missions. **IL EST URGENT D'IMPOSER D'AUTRES CHOIX!**

Alexis Pomérat
Secrétaire départemental

ECOLE PRIMAIRE
RASED
REPLAÇANTS
MATERNELLE
SALAIRES
POUVOIR D'ACHAT



Sommaire

Edito	p 1
101 Grèves	p 2
Grève du 31 janvier	p 3
Bulletin d'adhésion	p 4

Stage syndical FSU
Le travail en questions
Jeudi 8 mars 2012

L'école
sur son 31
Mardi 31 janvier
En grève et en
manifestation
à Paris

Mercredi 25 janvier 14h30
Réunion RASED
Cergy - Maison des syndicats

SNUipp FSU Val d'Oise
26 rue F. Combe 95014 Cergy cedex
Tél : 01 30 32 21 88
Fax : 01 30 32 39 12
courriel : snu95@snuipp.fr
site : <http://95.snuipp.fr>

101 grèves et manifestations pour l'avenir de l'école

Le SNUipp appelle à la mobilisation pour exiger l'arrêt des suppressions de postes et lance un appel à 101 grèves et manifestations avec un temps fort national le 31 janvier.

A la rentrée 2012, 5 700 postes d'enseignants seront purement et simplement supprimés dans l'école primaire, alors que le ministre, lui-même, annonce que l'école devra scolariser 3 000 élèves supplémentaires. Ces nouvelles coupes claires sont inacceptables.

La qualité de vie et d'apprentissage des élèves va être touchée de plein fouet. La lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite de tous les élèves sera de plus en plus difficile à mener. Dans les départements, les suppressions vont maintenant prendre corps. Les annonces des postes appelés à disparaître vont se faire au cours du premier trimestre : remplacements torpillés, moyens RASED dévastés, scolarisation des moins de trois ans asphyxiée, formation professionnelle liquidée. Le nombre d'élèves par classe va également augmenter. Ces mesures, s'additionnant aux précédentes suppressions subies depuis plusieurs années, seront dévastatrices pour l'école.

L'austérité, ça suffit !

Après avoir déposé l'alerte sociale dans tous les départements, le SNUipp-FSU lance un appel à 101 grèves et manifestations pour l'avenir de l'école, au moment des annonces locales de suppressions de postes, qui se dérouleront tout au long du premier trimestre. Formation des enseignants, pouvoir d'achat, réforme de l'évaluation des enseignants sont également au cœur du conflit.

De nombreuses actions avec nos partenaires sont déjà engagées ou programmées dans les départements (retrouvez la carte des mobilisations sur le site du SNUipp national <http://www.snuipp.fr>).

Le 31 janvier sera un temps fort national, passant par la grève partout où c'est possible. Des manifestations auront également lieu à Paris et en province. **En ce début d'année 2012, le SNUipp-FSU appelle à la mobilisation générale. Il demande l'arrêt des suppressions de postes et une politique ambitieuse pour l'école primaire.**

Un pays, une école, notre avenir

Le collectif des 25 à l'origine de l'appel "Un pays, une école, notre avenir", a vivement critiqué le budget 2012 de l'Éducation nationale et ses suppressions de postes. Il appelle ses adhérents à soutenir les initiatives locales prises à l'encontre de ce budget.

"Le budget 2012, dans la suite négative des précédents budgets, placera l'École publique sous tension. Des pans entiers du service public sont mis en difficulté. Pourtant, le gouvernement, en matière scolaire s'attribue des notes positives".

En ce début d'année, le collectif des 25* qui a lancé en octobre 2008 l'appel « Un pays, une école, notre avenir », a publié un communiqué critiquant vivement le budget 2012 de l'Éducation nationale.

Il dénonce un « mauvais budget » et ses conséquences, « notamment sur les fermetures de classes ». Alors que les recteurs détailleront dans les prochains jours où ils entendent supprimer les 5 700 postes à la rentrée prochaine, les 25 estiment que "l'inquiétude est vive dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités comme elle l'est dans les mouvements d'éducation populaire menacés d'asphyxie".

C'est pourquoi, le collectif « appelle ses organisations membres à se réunir, à interpeller les pouvoirs publics, à rencontrer les élus, à mener le débat éducatif (trop souvent réduit aujourd'hui à des formu-

les sommaires et à des effets d'annonce) et à mobiliser sous toutes ses formes pour dénoncer ce véritable plan de désengagement de l'État de son École qui aura vu, en quatre ans, plus de 60 000 emplois supprimés dans l'éducation.

Il soutiendra dans les semaines à venir, toutes les initiatives qui se prendront au plan local ».

**AFL - Cé - CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPE - FEP-CFDT - FERC-CGT - FGPEP - FIDL - FoEVEN - Les FRANCAS - FSU - GFEN - ICEM-pédagogie - Freinet - JPA - UNEF - Fédération Léo Lagrange - La Ligue de l'Enseignement - OCCE - SGEN- CFDT - SUD Education - UNSA Educ - UNL*



Mardi 31 janvier : un temps fort de grève et manifestation

Le gouvernement supprime 591 postes d'enseignants dans les écoles primaires d'Ile-de-France à la prochaine rentrée !

Alors que dans le même temps 7832 élèves supplémentaires sont attendus !

Après la suppression de 317 postes dans notre région à la rentrée 2011, l'acharnement contre l'école publique n'a plus de limites.

Le dogme brutal du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux se traduit par la poursuite de la dégradation des conditions de travail et d'apprentissage :

- Une forte baisse du taux d'encadrement des élèves (bien en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE)
- La fermeture de centaines de postes RASED La fermeture de postes de remplaçants et le recrutement de personnels contractuels et précaires
- La scolarisation des moins de 3 ans quasiment inexistante

A ce sinistre bilan comptable, résultat d'une politique d'austérité budgétaire, s'ajoute une série de réformes idéologiques visant à modifier en profondeur le métier d'enseignant et l'école :

- évaluation des enseignants
- formation des maîtres
- projet d'école du socle et le programme Eclair...
- gouvernance et pilotage du système éducatif

Tous en grève et en manifestation à Paris le 31 janvier 2012

à l'appel des sections départementales 75, 78, 91, 92, 93, 94 et 95 du SNUipp-FSU en Ile-de-France et dans le cadre de l'appel national du SNUipp-FSU aux mobilisations

POUR S'OPPOSER :

- Aux suppressions de postes et à la dégradation de nos conditions de travail
- Aux réformes qui visent à dénaturer radicalement le service public d'éducation et nos missions.



**IL EST URGENT D'IMPOSER
D'AUTRES CHOIX !**



BULLETIN D'ADHESION 2011 - 2012

**S
N
U
i
p
p
(FSU)
95
A
D
H
E
S
I
O
N
2
0
1
1
/
2
0
1
2**

NOM : M. Mme. Mlle Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :

Adresse personnelle (envoi des publications) :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

e-mail :

Etablissement :

Date & Signature :

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par l'organisation syndicale.
Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur les revenus 2011.
Exemple : Pour une cotisation de 100 euros : crédit d'impôt = 66 euros.

COTISATIONS 2011/2012

échélon	prof. écoles		prof. écoles hors classe
	insit.		
01		94,00	136,00
02		103,00	153,50
03		108,50	165,00
04		114,00	176,50
05		120,50	191,00
06	107,00	128,00	203,50
07	109,50	136,00	215,00
08	115,50	146,00	
09	121,00	155,50	
10	129,00	168,00	
11	141,00	181,00	

Cocher la case correspondant à votre situation

AJOUTER	en €
IPEMF, spécialisés	4,20 €
CPC	7,50 €
CPD	11,30 €
Direction 2 à 4cl.	4,40 €
Direction 5 à 9cl.	8,30 €
Direction 10cl. et+	11,00 €
Direction SEGPA	14,00 €
Direction EREA	33,00 €

- M1, M2 : 35,00 • AE, AVS, EVS : 50,00 •
 - PES, Retraités : 94,00 • Mi temps : 76•
 - Autres temps partiels, congés formation, CPA : au prorata de la cotisation de l'échelon
 - PEGC : 0,51 % du salaire brut
- ➔ Pour toute situation particulière, contacter la section

Le montant de ma cotisation est :
Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise
Je choisis le prélèvement BPRNP (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB).
Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités : (10 max d'octobre à juillet)
Je choisis le prélèvement reconductible

L'adhésion au SNUipp comprend le service des publications départementales et nationales du SNUipp et de la FSU.

TITULAIRE DU COMPTE

Nom et prénom
adresse
Code postal Ville

COMPTE à DEBITER

Code Etablissement Code guichet
N° de compte Clé
Date Signature

AUTORISATION de PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différend avec le créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR
 405.975

ORGANISME CREANCIER
SNUipp Val d'Oise
26 rue Francis Combe
95014 CERGY CEDEX

Etablissement teneur du compte (à compléter SVP)

Trop cher ! Non ! 66 % de la cotisation est déductible des impôts, et vous pouvez fractionner votre paiement.

A retourner au SNUipp 95 - 26 rue Francis Combe - 95 014 Cergy cedex

Ras le bol d'être "dégradé" !
Adhérez Au syndicAt !